

Courrier des lecteurs

▣ C'est avec plaisir que j'ai reçu le n°2 de Vents du Morvan.

D'abord, bravo pour la nouvelle reliure, nettement plus robuste que celle du n°1.

J'ai été passionné par la "Race Rouge du Morvan", "les Sourciers", "le Canal du Nivernais", "la Chapelle du Banquet" et "La Route du Moulin".

Quelques souhaits pour : - La présentation des livres : On apprend tout sur les ouvrages... à l'exception du prix de vente.

J. Semenon - Troyes

Confucius, nous a enseigné que celui qui fait une erreur et qui ne la corrige pas fait une seconde erreur. La nouvelle reliure a été revue et ceci grâce à certains de nos lecteurs qui nous l'ont fait remarquer, ce dont nous les remercions.

Nous avons pris bonne note de vos remarques sur l'absence du prix des ouvrages qui sont proposés dans notre rubrique "livres".

▣ Serait-il possible de se procurer le n°1?

Je me permets une petite suggestion. Ne pourriez-vous pas faire un article sur les "Nourrices du Morvan" ?

**Michelle Granell
Conflans Sainte Honorine**

Le n°1 est Malheureusement épuisé, pour notre plus grand plaisir. Toutefois, certaines librairies peuvent en avoir encore en stock. Je vous souhaite bonne chance. Dans ce numéro, il y a comme vous le souhaitez un

article sur les nourrices du Morvan par Noëlle Renault.

▣ "Le Canal du Nivernais - vecteur touristique".

...Ce canal a, comme vous le soulignez justement, un rôle touristique important, c'est l'un des canaux le plus fréquenté par les plaisanciers... Nous sommes très conscients que nous devons préserver cet ouvrage... Dans cette optique de préservation du patrimoine et d'image de marque, aucune écluse n'est automatisée, mécanisée ou électrifiée : les 118 écluses qui jalonnent les 178 km sont donc toutes manuelles manoeuvrées par des agents de la navigation ou par les emplois saisonniers...

La subdivision Navigation de Corbigny n'a pas connu de réduction de personnel (131 personnes en 1999) ni de nombre d'agents vacataires.

**J. Emmanuel Bouchut
DDE Subdivision Navigation de
Corbigny**

Nous vous remercions des précisions relatives à notre article paru sur le n°2 des Vents du Morvan. Il est à souhaiter que le maintien de l'emploi dans ce secteur d'activité ne connaisse pas de crise notable pour que vivent nos canaux pour notre plus grand plaisir.

▣ Bravo, le n°2 est aussi bon sinon meilleur que le n°1. Belle revue,

ouverte, les textes et l'iconographie sont excellents : 19,5 / 20.

Jacque Catillon - Epinay sur Orge

▣ Originaire du Morvan par mes parents, et passant toujours par goût une partie de mes vacances dans cette région, j'ai acheté votre revue récemment et j'ai été très intéressé par sa lecture en général, et en particulier par l'article sur l'avenir de la forêt morvandelle. Etant moi-même très surpris de voir, année après année, le paysage se modifier et se transformer par des coupes réglées (au cordeau, et dans le sens d'un écoulement le plus rapide des eaux pluviales, comme le montre clairement la photo n°3 de la page 19), je me permets de vous suggérer de continuer le débat amorcé avec les différents interlocuteurs et les lecteurs de votre revue. Pour ce faire, pourtant, ceux-ci doivent être mieux informés des fondements du problème.

Aussi, ce qui me semble le plus manquer dans cet article qui concerne tous les habitants et les vacanciers du Morvan, ce sont les données scientifiques incontestables.

1° Quelle est la loi ? Est-ce tout, ce qu'indique Mr de Champeaux, lorsqu'il indique qu'elle se borne à demander au propriétaire d'assurer une gestion rationnelle de son patrimoine ?

2° N'existe-t-il pas des spécificités

dans un parc régional ? En particulier, les propriétaires ne-sont ils pas tenus de replanter dans la même essence les arbres qu'ils coupent ?

3° La photosynthèse est-elle la même avec les résineux qu'avec les feuillus ?

4° Le sous sol conserve-t-il les mêmes qualités avec les 2 essences ?

5° La faune et la flore sont elles préservées dans le cas d'un changement aussi radical que celui du changement de feuillus en résineux ? Dans le cas contraire, une autre peut-elle remplacer celle détruite, même en l'implantant artificiellement ?

6° La forêt morvandelle a-t-elle des spécificités telles qu'elle soit plus disposée que l'ardenaise, l'ardéchoise, l'ariégeoise, la berrichonne (ou d'autres que je ne connais pas) à ce que son essence d'origine séculaire, soit, en quelques années, modifiée aussi radicalement.

7° D'ailleurs, n'y-a-t-il pas d'exemple de régions, qui, s'étant aperçu des conséquences négatives sur l'environnement d'un enrésinement massif, ont fait un retour en arrière en reboisant des feuillus ?

8° Est-il possible de replanter des feuillus après des années de plantations de sapins ?

L'acidité des sols permet-elle une réimplantation facile des essences d'origine ?

J'aimerais, avant de m'exprimer en tant simplement que vacancier dans la région, connaître les réponses à ces questions. Ce n'est qu'après que les lecteurs de votre revue pourront s'exprimer en connaissance de cause, et répondre au voeu très démocratique exprimé par le député Christian Paul, à savoir de permettre aux habitants de la région de prendre en main l'avenir de leur lieu de vie...

Claude Boulé

58110 Tammay en Bazois

Réponses de Henri Gautherin,

1° Je n'ai aucune raison de mettre en doute la réponse de Monsieur de Champeaux quand il cite le code forestier -Article L211.1...- Par contre, une loi peut être modifiée... C'est le rôle du législateur dont l'autorité est l'émanation du suffrage universel.

2° Un excellent dossier a été consacré à la forêt par les responsables du Parc du Morvan dans le Journal du Parc n°2 Hiver 98-99. Il est rappelé que dans un parc naturel régional "c'est la loi commune qui s'applique et non un règlement particulier". Les responsables du Parc n'ont aucun pouvoir pour exiger en matière de reboisement ? Il en serait autrement dans un Parc National.

3° Les capacités photosynthétiques d'une espèce végétale sont liées à l'existence de molécules organiques (les chlorophylles) dont il est difficile, en quelques lignes, de résumer le rôle et le fonctionnement.

La photosynthèse qui consiste schématiquement, pour les végétaux verts, à synthétiser des molécules organiques (glucides) à partir du dioxyde de carbone (CO₂) grâce à l'énergie lumineuse selon l'équation bilan :

CO₂ (dioxyde de carbone absorbé) + H₂O + énergie lumineuse ---> glucides + O₂ (oxygène rejeté)

dépend de différents facteurs : quantité de lumière, teneur en CO₂, température...

Ces différents facteurs vont donc influencer directement sur la quantité de matière organique produite par l'usine photosynthétique que constitue chaque feuille (celle du hêtre comme l'aiguille des résineux). Alors que la photosynthèse est limitée à quelques mois chez les

feuillus à feuillage caduc, elle est active beaucoup plus longtemps chez les résineux à feuillage persistant avec pour conséquence une croissance et une production de bois beaucoup plus rapides (et aussi une sensibilité plus grande).

4° Le sous-sol (= la roche mère comme le granite, le gneiss, en Morvan) n'est pas directement modifié par les végétaux qui puisent l'eau et les sels minéraux dans le sol qui recouvre la roche mère dont le sol est partiellement issu. Il faut donc bien distinguer sol et sous-sol. Les résineux ont la réputation d'acidifier le sol à moyen et surtout à long terme. De nombreuses études ont été consacrées à ce sujet. S'il est incontestable que de nombreux résineux (Epicéa par exemple) ont un pouvoir acidifiant, on a pu montrer qu'entre le Hêtre et le Douglas le premier est plus acidifiant que le second ? Alors ?

5° L'enrésinement massif, sur de grandes étendues appauvrit globalement faune et flore qui sont radicalement modifiées. Quelques espèces peuvent être favorisées (certains champignons, quelques oiseaux...) mais l'appauvrissement de la biodiversité est incontestable comme toute monoculture.

6° Il n'y a pas une essence mais un ensemble d'essences qui constituaient la forêt morvandelle à l'origine (encore faudrait-il situer cette origine dans le temps !) : hêtre, chêne, charme, bouleau, érable, frêne, aulne, merisier, houx, bourdaine, sorbier...

La composition floristique de la forêt morvandelle a été soumise depuis des millénaires à l'influence humaine. Les modifications radicales, sur de grandes étendues, que l'on constate depuis quelques décennies, s'expliquent sans doute par des conditions climatiques et pédologiques propices à la produc-

tion ligneuse, des structures foncières particulières (ce sont les grande et moyennes propriétés privées qui sont massivement enrésinées) le contexte économique et industriel ainsi qu'une législation favorable.

7° Toute monoculture a ou aura, à long terme, des conséquences néfastes. La sagesse voudrait que

l'on diversifie et que l'on module les reboisements en pariant sur l'avenir à long terme et non sur le profit à court terme.

8° Après une génération de résineux, c'est sans aucun doute possible. Combien de générations de résineux seront-elles nécessaires pour stériliser les sols les plus fragiles par acidification ?

Il est peu probable que les investisseurs forestiers actuels se posent la question!!!

Cette rubrique est la vôtre. Une question, un avis, un témoignage... Ecrivez-nous à : VENTS DU MORVAN MAGAZINE - Courrier des lecteurs Les Chaumottes - 71400 Autun

GRILLE ET SOLUTIONS par Marcel BUSSON

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | ■ | | | | | | | | | |
| 3 | | | ■ | | | | ■ | | | |
| 4 | | | | | ■ | | | | ■ | |
| 5 | | | | | | ■ | | | | |
| 6 | | ■ | | | | | | ■ | | |
| 7 | | | | ■ | | | | | | ■ |
| 8 | | | ■ | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | ■ | | | |
| 10 | | | | | ■ | | | | | |

HORIZONTALEMENT

1. Serpente dans les prés du Morvan.
2. Archipel polynésien.
3. Dédain. Egal. Au Carrousel ou à l'Etoile.
4. Astringent et caustique. Pas ailleurs.
5. Couleur du Morvan ? Dévidoir.
6. Futurs glaciers. Excellent.
7. Vivace mais malodorante. Envol.
8. A la mode. Sans mouvement.
9. Grand cousin du cousin. Port de l'Inde.
10. Doville. Parfois ardentes

VERTICALEMENT

- A. Aimée des rois.
- B. Nécessaire et parfois salutaire. Coalise.
- C. Charolaise peut-être ? Boîte à cendres. Plutonium.
- D. Dégoutte. Parasite même en Morvan.
- E. Entre deux portes. La puce à l'oreille.
- F. Agitation ou désarroi ? Commune en Belgique.
- G. Saint normand. Annula.
- H. Soutiennent provisoirement. Goûtée par l'agneau.
- I. Maître du tonnerre. Fragment.
- J. Heureuse issue. Possédés.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT : Favorite - Utile - Unit - Urne - Iso - Tournois - Pl - iso - Arc - Alun - Ici - Verte - Aspe - Nèves - As - Rue - Essor - In - Gisante - Tipule - Diu - Eru - Nubes - Succès - Tor - Partie - Sucs - Eus